

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 31 décembre 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 3 p. (178r, 179r, 180r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 31 décembre 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 08/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49193>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 décembre 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin envoie à Delpech une étude faite à Guise avec Tisserant, à intégrer à sa propre réflexion et à celle de Goblet pour le projet de conclusions dans l'affaire de répartition de la valeur des biens de la communauté entre Godin et Esther Lemaire. Sur l'inventaire de 1863, réclamé par Delpech mais que Godin n'estime pas pouvoir être utile aux juges. Il lui signale qu'il écrit à Larue. Il lui annonce que lui-même et Tisserant sont prêts à se rendre à Amiens pour achever le mémoire à imprimer.

Support Sur le folio 180r sont copiés le post-scriptum de la lettre de Godin à Alphonse Delpech du 31 décembre 1876 et la lettre de Godin à monsieur Richon du 5 janvier 1877.

Mots-clés

[Fonderies et manufactures "Godin",](#) [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Goblet, René \(1828-1905\)](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Cher Monsieur Delpech,

J'attends le projet de conclusions que vous me direz être au point de m'envoyer par votre lettre du 28^e. En attendant je crois utile de vous envoyer de mon côté l'étude que j'ai faite ici avec M. Lécroquis dans ce même but. L'affaire est assez importante pour que nos idées se fondent dans un travail commun, afin de le rendre le plus clair et le plus facile possible.

J'aurais bien voulu aussi procurer vous envoyer quelque chose de mieux, mais le sujet ne s'y prête guère; je ne puis donc que vous prier très-instamment ainsi que M. Goblet de lire ce travail tout entier avec la plus grande attention et de me signaler les points qui vous paraîtraient manquer de clarté.

Vous remarquerez que je maintiens la première alternative des $\frac{2}{3}$ et $\frac{1}{3}$ au 1^{er} justifiant, mais que, pour la 2^e, afin de forcer M^{re} Gaden dans ses réticences, j'ai réduit les $\frac{2}{3}$ et $\frac{1}{3}$ à $\frac{1}{2}$ et $\frac{1}{2}$ quoi qu'il ait été aussi facile de justifier l'ar-

que l'autre, et, sous ce rapport, je puis vous promettre que les documents complémentaires vous auront fournis pour faire ressortir l'importance des choses que j'abandonnerais encore à la licitation dans cette dernière alternative.

Vous me demandez copie de l'inventaire de 1863, je ne vois pas l'utilité que cela peut avoir; il me semble que vous vous figurez que mes inventaires annuels s'occupent de l'état du matériel de l'usine; il n'en est pas ainsi. Mes inventaires ne portent que sur la fabrication et les affaires; ce long détail de poêles, cuisinières, cheminées, calorifères, etc. — me paraît ne rien pouvoir offrir d'intéressant aux juges. Donnez-moi votre nouvelle opinion à ce sujet.

M. Bisserrant s'occupe de réunir tous les autres documents que vous demandez et qui vous seront très-prochainement envoyés. On écrit à M. Larue aujourd'hui même.

Aussitôt que vous le jugerez nécessaire, M. Bisserrant et moi nous nous rendrons à Osmont pour arrêter de concert le mémoire à imprimer.

Travaillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mon dévouement.

E. L. P.

P.S. C'est Mad^e Gadin qui a levé le pignon
dont est appel et l'expatrie les grasse
et expédition doivent être au dossier de son
arrivé à la cour.

Guise le 5 Janvier 1777

Monsieur Bechan,

Je vous ai écrit il ya déjà longtemps
que je désirais avoir un paquet de fin
de temps en temps, surtout quand la
couleur du sable change; mais il faut
en faire un paquet séparé et ne pas
le mettre comme vous l'avez déjà fait
avec de gros morceaux qui crevent
le papier et sont cause qu'il ne
reste plus rien de fin à l'arrivée.

Je vous salue bien sincèrement

Gadin